



du 13 août 1938
AL 53800

au 12 août 1939

Polminhac 13 septembre 1938

[Red stamp: BUREAU DE POLMINHAC]

Monsieur le Prefet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 813

Montant du mandat	
Droit	75
Taxe d'exp ^{tes} et fact.	
TOTAL	35 75

L'expéditeur peut indiquer ci-dessous le nom et l'adresse du destinataire.

M. *[Signature]*

vous serai très obligée de
voulois me renouveler
passeport, expiré depuis
Août 1938

Ce passeport m'a été délivré
par la prefecture de Seine & Oise
le 12 Août 1937.

J'habite actuellement à
Pesteils, commune de Polminhac



RÉCÉPISSÉ N° 517-2
(Déc. 1929. - Sp. 646 c.)
I. 22677.

à remettre au déposant.

Nom et adresse du destinataire:
M. *Madame Brivande Jeanne*
Château de Pesteils n° *[blank]*
à *Polminhac*

A remplir par l'expéditeur.)

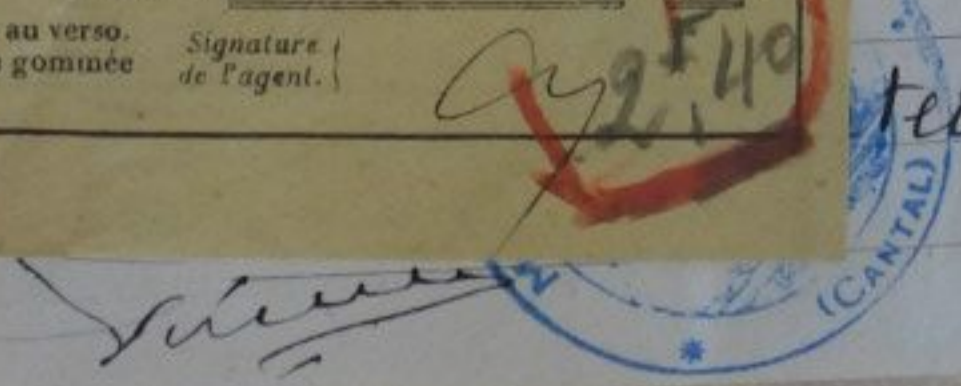
Nature de l'objet : *[blank]*
Valeur déclarée (1) : *[blank]*
Remboursement : *[blank]*
Poids : *[blank]*

(1) Voir notice spéciale au verso.
(2) Coller ici l'étiquette gommée extraite du 510.

Signature de l'agent. *[Signature]*

Bureau
Nationalité française
Profession: nurse
Destination: Egypte
(Le Caire)
voyage d'agrément
Bureau

Madame Jeanne Lucie
Madeline
Château de Pesteils
Polminhac
Pantal





du 13 août 1938
AL 53800

Polminhac le 13 septembre 1938

[Red stamp: BUREAU DE LA SIGNATURE DE M. le Maire de Polminhac]
Monsieur le Prefet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉCÉPISSE DU MANDAT N° 813

Montant du mandat	35 75
Droit	75
Taxe d'exp ^{tes} et fact.	
TOTAL	35 75

L'expéditeur doit indiquer ci-dessous le nom et l'adresse du destinataire

17-5
19-9

vous serai très obligée de
voulois me renouveler
mon passeport, expiré depuis
Août 1938

Ce passeport m'a été délivré
par la prefecture de Seine & Oise
le 12 Août 1937.

J'habite actuellement à
Pesteils, commune de Polminhac



Vu pour légalisation de la signature de
M^{lle} Burande
apposée et-centre
à Polminhac le 13 septembre 1938
Le Maire

Burande
Nationalité française
Profession: nurse
Destination: Egypte
(Le Caire)
voyage d'agrément
Burande



M^{lle} Burande Jeannine Lucie
Madeleine
Château de Pesteils
Polminhac
Cantal



favorable
Polminhac le 13 septembre 1938
Le Maire

NOTICE SPÉCIALE.

ne porte pas de déclaration de valeur et n'est
pas affranchi, biffer, par deux forts traits de plume
réservés pour l'inscription de la valeur de
du remboursement.
la prescription des valeurs de toute nature
est d'un an.
l'indication de l'expéditeur peut être faite au moment
de l'affranchissement.